



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE VAUCLUSE

DIRECTION DEPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES  
Service : Eau, Environnement et Forêt  
Affaire suivie par : Jean-Luc ASTOLFI  
Tél : 04 88 17 85 80  
Courriel : [jean-luc.astolfi@vaucluse.gouv.fr](mailto:jean-luc.astolfi@vaucluse.gouv.fr)

**RAPPORT**  
**de la direction départementale des territoires de Vaucluse**  
**en application de la loi du 27 décembre 2012**  
**Information du public – phase consultation**

Objet : Concours de pêche en 1ère catégorie piscicole sur le lac des Palivettes  
Pétitionnaire : Amicale des pêcheurs de Malaucène  
Commune de réalisation du projet : Malaucène

## **I – GENERALITES – DESCRIPTION DU PROJET**

L'amicale des pêcheurs de Malaucène souhaite organiser un concours de pêche sur le lac des Palivettes, plan d'eau de 1<sup>ère</sup> catégorie piscicole. Ce concours doit avoir lieu le 23 juin 2018, de 09 heures à 19 heures.

Les poissons introduits pour ces manifestations proviennent de piscicultures agréées pour le repeuplement. La quantité sera d'environ 150 kg. L'espèce sera uniquement de type truite arc-en-ciel.

L'ensemble des participants au concours devront être munis d'une carte de pêche (carte personne majeure, carte personne mineure, carte découverte, carte journalière ou carte promotionnelle) valide au jour du concours.

## **II – INSTRUCTION PROCEDURE**

Cette demande a fait l'objet d'une consultation du public entre le 16 mai 2018 et le 05 juin 2018. Aucune observation n'a été reçue au service ni par voie postale ni par voie électronique. En conséquence, le projet d'arrêté soumis à consultation est proposé à la signature de M. le préfet de Vaucluse.

A Avignon, le 06 juin 2018

*signé*

Jean-Luc ASTOLFI